Informations de base

2023/2106(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Stratégie de l'Union pour l'Asie centrale **Subject** 6.40.04.06 Relations avec les pays d'Asie centrale	

Acteurs principaux

Parlement européen	**Commission au fond**	**Rapporteur(e)**	**Date de nomination**
	AFET Affaires étrangères	LUCKE Karsten (S&D)	18/07/2023
		Rapporteur(e) fictif/fictive KUBILIUS Andrius (EPP) GROŠELJ Klemen (Renew) VON CRAMON-TAUBADEL Viola (Greens/EFA) MARIANI Thierry (ID)	

Commission européenne	**DG de la Commission**	**Commissaire**
	Service européen pour l'action extérieure	BORRELL FONTELLES Josep

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
12/07/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
28/11/2023	Vote en commission		
06/12/2023	Dépôt du rapport de la commission	A9-0407/2023	Résumé
17/01/2024	Décision du Parlement	T9-0027/2024	Résumé
17/01/2024	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2023/2106(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative

Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AFET/9/12573

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE752.889	14/09/2023	
Amendements déposés en commission		PE754.712	11/10/2023	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0407/2023	06/12/2023	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0027/2024	17/01/2024	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
MARIANI Thierry	Rapporteur(e) fictif /fictive	AFET	16/11/2023	Conseiller de la mission d'Ouzbékistan à Bruxelles
MARIANI Thierry	Rapporteur(e) fictif /fictive	AFET	13/11/2023	Membres du Parlement Kazakh et de l'administration du Parlement (Mazhilis)
LUCKE Karsten	Rapporteur(e)	AFET	09/11/2023	Human Rights Commissioner of Kazakhstan
MARIANI Thierry	Rapporteur(e) fictif /fictive	AFET	08/11/2023	Commissaire aux droits de l'homme en République du Kazakhstan
GROŠELJ Klemen	Rapporteur(e) fictif /fictive	AFET	07/11/2023	Deputy ambassador of Kazakhstan
LUCKE Karsten	Rapporteur(e)	AFET	04/10/2023	Deputy Foreign Minister of Kazakhstan
LUCKE Karsten	Rapporteur(e)	AFET	18/09/2023	Human Rights Watch
LUCKE Karsten	Rapporteur(e)	AFET	13/09/2023	Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik e.V.
LUCKE Karsten	Rapporteur(e)	AFET	19/07/2023	Botschafter Kirgistans in der EU

Stratégie de l'Union pour l'Asie centrale

2023/2106(INI) - 06/12/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Karsten LUCKE (S&D, DE) sur la stratégie de l'UE pour l'Asie centrale.

Depuis l'adoption de la stratégie de l'UE pour l'Asie centrale en 2019, la région a été affectée par des facteurs externes importants, tels que la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, la prise de contrôle de l'Afghanistan par les Talibans et la politique étrangère de plus en plus affirmée de la Chine.

Engagement de l'UE en Asie centrale

Les députés ont souligné que l'UE et l'Asie centrale sont confrontées à de profonds changements et défis géopolitiques mondiaux et régionaux, ce qui les incite fortement à œuvrer en faveur d'une coopération à long terme, structurée et mutuellement bénéfique dans des domaines d'intérêt commun. Ils ont vivement encouragé l'UE à **intensifier son engagement** envers l'Asie centrale, compte tenu de l'importance géostratégique de la région, et à promouvoir un partenariat stratégique avec ces pays en développant la coopération au niveau politique et économique.

Le rapport encourage l'UE à continuer à **promouvoir les réformes politiques et économiques** qui renforcent l'État de droit, la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme. Les députés ont noté que le Parlement est prêt à promouvoir la coopération parlementaire avec l'Asie centrale. Ils ont également estimé qu'une révision de la stratégie UE-Asie centrale est nécessaire afin de **l'actualiser** à la lumière des événements géopolitiques qui ont eu lieu ces dernières années.

Coopération régionale

Le rapport souligne le grand potentiel d'une coopération mutuellement bénéfique en matière de développement durable, de connectivité, d'énergie, de matières premières essentielles et de sécurité, l'Asie centrale étant une région clé pour la connectivité entre l'Est et l'Ouest. La Commission est invitée à étudier la possibilité d'un soutien de la Banque européenne d'investissement aux investissements dans le développement des infrastructures dans les États d'Asie centrale, en particulier dans le corridor médian.

Les députés s'inquiètent de la création d'une dépendance à l'égard de la Russie à la suite de la signature de l'accord sur le gaz naturel entre Gazprom et l'Ouzbékistan via le Kazakhstan.

Constatant la pression croissante sur les ressources en eau en Asie centrale, le rapport souligne la nécessité d'une coopération régionale plus étroite en la matière entre les pays en amont et en aval afin de prévenir les conflits sur la répartition et l'utilisation des ressources en eau.

Le rapport souligne l'importance de la délimitation et de la démarcation des zones frontalières contestées entre le Tadjikistan et le Kirghizistan afin d'éviter de nouveaux affrontements militaires entre les deux pays et salue les mesures prises par les deux parties à cet égard.

Démocratie et droits de l'homme

Les députés ont insisté sur l'importance du respect des droits de l'homme et des obligations internationales dans les relations de l'UE avec l'Asie centrale. Ils ont exhorté les États d'Asie centrale à respecter leurs obligations en matière de démocratie et de droits de l'homme. Ils sont également préoccupés par l'absence d'obligation de rendre compte des graves violations des droits de l'homme commises à grande échelle, y compris le recours à des mesures sévères par les autorités pour mettre fin aux manifestations de masse.

En outre, le rapport souligne la nécessité de renforcer la résistance de l'Asie centrale à la désinformation en promouvant des médias indépendants et des contenus dans les langues locales, en améliorant l'éducation aux médias et en organisant des cours ciblés pour les journalistes locaux. Il souligne la nécessité de renforcer l'indépendance et le pluralisme des médias ainsi que la liberté d'expression en Asie centrale, conformément aux normes démocratiques les plus élevées.

Stratégie de l'Union pour l'Asie centrale

2023/2106(INI) - 17/01/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 543 voix pour, 42 contre et 4 abstentions, une résolution sur la stratégie de l'UE pour l'Asie centrale.

Depuis l'adoption de la stratégie de l'UE pour l'Asie centrale en 2019, la région a été affectée par des facteurs externes importants, tels que la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, la prise de contrôle de l'Afghanistan par les Talibans et la politique étrangère de plus en plus affirmée de la Chine. L'Asie centrale est une région d'intérêt stratégique pour l'Union en ce qui concerne la sécurité et la connectivité, ainsi que la diversification énergétique et des ressources, la résolution des conflits et la défense de l'ordre mondial multilatéral fondé sur des règles.

Engagement de l'UE en Asie centrale

Les députés ont souligné que l'UE et l'Asie centrale sont confrontées à de profonds changements et défis géopolitiques mondiaux et régionaux, ce qui les incite fortement à œuvrer en faveur d'une coopération à long terme, structurée et mutuellement bénéfique dans des domaines d'intérêt commun. Ils ont vivement encouragé l'UE à **intensifier son engagement** envers l'Asie centrale, compte tenu de l'importance géostratégique de la région, et à promouvoir un partenariat stratégique avec ces pays en développant la coopération au niveau politique et économique. La résolution a encouragé l'UE à continuer à **promouvoir les réformes politiques et économiques** qui renforcent l'État de droit, la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme.

Les députés ont souligné l'intérêt pour l'Union de renforcer les relations économiques et d'intensifier les relations politiques avec les pays d'Asie centrale, en partie pour réduire au minimum le contournement des sanctions infligées à la Russie et à la Biélorussie. Ils ont invité en particulier le Kazakhstan, le Kirghizstan et l'Ouzbékistan, à coopérer étroitement avec l'Union afin d'intensifier leurs efforts pour empêcher le contournement des sanctions.

Le Parlement est d'avis qu'une révision de la stratégie UE-Asie centrale est nécessaire afin de **l'actualiser** à la lumière des événements géopolitiques qui ont eu lieu ces dernières années.

Coopération régionale

La résolution a souligné le grand potentiel d'une coopération mutuellement bénéfique en matière de développement durable, de connectivité, d'énergie, de matières premières essentielles et de sécurité, l'Asie centrale étant une région clé pour la connectivité entre l'Est et l'Ouest. La Commission est invitée à étudier la possibilité d'un soutien de la Banque européenne d'investissement aux investissements dans le développement des infrastructures dans les États d'Asie centrale, en particulier dans le corridor médian.

Selon les députés, la politique de l'Union envers l'Asie centrale dans les domaines de l'énergie, de la connectivité et de la diversification des ressources devrait s'inspirer du pacte vert pour l'Europe et être fondée sur des **partenariats stratégiques** mutuellement bénéfiques qui tiennent compte des spécificités de chacun des États d'Asie centrale. Les députés s'inquiètent de la création d'une dépendance à l'égard de la Russie à la suite de la signature de l'accord sur le gaz naturel entre Gazprom et l'Ouzbékistan via le Kazakhstan.

Le Parlement a souligné l'importance que revêt l'instauration d'un **climat propice aux investissements** pour le développement économique de l'Asie centrale ainsi que pour le commerce et la coopération entre l'Union et l'Asie centrale. Il a insisté sur le fait que l'instauration d'un tel climat dépend de la stabilité des institutions démocratiques, du respect des droits de l'homme et de l'état de droit, ainsi que de la capacité des entreprises et de la société civile à s'acquitter de leur devoir de vigilance.

Les députés ont pris acte de l'approche, adoptée de longue date par les États d'Asie centrale, à l'exception du Tadjikistan, visant à entretenir des **relations avec l'Afghanistan** et de leurs rapports pragmatiques avec les talibans, qu'ils ne reconnaissent toutefois pas, depuis la prise de pouvoir de ces derniers en 2021. Ils ont encouragé l'envoyé spécial de l'Union pour l'Afghanistan à continuer de coopérer étroitement avec ses homologues des États d'Asie centrale dans le cadre du dialogue UE-Asie centrale sur l'Afghanistan.

Constatant la pression croissante sur les **ressources en eau** en Asie centrale, la résolution a souligné la nécessité d'une coopération régionale plus étroite en la matière entre les pays en amont et en aval afin de prévenir les conflits sur la répartition et l'utilisation des ressources en eau.

Démocratie et droits de l'homme

Les députés ont insisté sur l'importance du respect des droits de l'homme et des obligations internationales dans les relations de l'UE avec l'Asie centrale, appelant à mener des dialogues réguliers sur les droits de l'homme avec les États d'Asie centrale. Ils sont également préoccupés par l'absence d'obligation de rendre compte des graves violations des droits de l'homme commises à grande échelle, y compris le recours à des mesures sévères par les autorités pour mettre fin aux manifestations de masse.

Les députés ont mis en exergue les **lacunes fondamentales de la démocratie** en Asie centrale en ce qui concerne la gouvernance démocratique, l'état de droit et la protection des droits de l'homme, qui persistent et se sont récemment aggravées à plusieurs égards. Ils ont souligné la nécessité, pour tous les acteurs politiques, de faire des progrès en matière de transparence, d'ouverture et d'équité des processus électoraux.

En outre, la résolution a souligné la nécessité de renforcer la résilience de l'Asie centrale à la **désinformation** en promouvant des médias indépendants et des contenus dans les langues locales, en améliorant l'éducation aux médias et en organisant des cours ciblés pour les journalistes locaux. Elle a souligné la nécessité de renforcer l'indépendance et le pluralisme des médias ainsi que la liberté d'expression en Asie centrale, conformément aux normes démocratiques les plus élevées.

Enfin, les députés s'inquiètent du fait que, bien que **l'égalité hommes-femmes** soit censée être protégée par la loi dans tous les pays, la violence fondée sur le genre, la violence domestique, le mariage des enfants, la discrimination et le harcèlement à l'encontre des minorités ethniques et religieuses et des personnes LGBTIQ sont encore répandus en Asie centrale. Les pouvoirs publics sont invités à prévenir ces violations des droits de l'homme.